



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 4 septembre 2024

Presse – Actualités

- [Finances publiques : Bruno Le Maire alerte sur un probable nouveau dérapage de 16 milliards du déficit – 20Minutes](#)
- [La Cour des comptes européenne s'inquiète des retards du plan de relance post-Covid – Le Figaro](#)
- [Impôts : ces dossiers fiscaux en suspens depuis la dissolution – Les Echos](#)
- [Banques : les pistes de l'Europe pour éviter la réédition de la crise américaine de 2023 – Les Echos](#)
- [Le gaz au coeur de négociations tendues entre l'Europe, l'Ukraine et la Russie – Les Echos](#)
- [La Turquie pourrait rejoindre les BRICS – Le Monde](#)
- [JO Paris 2024 : D'où viennent les touristes qui ont le plus dépensé ? - Challenges](#)

ARTICLES DE PRESSE

Finances publiques : Bruno Le Maire alerte sur un probable nouveau dérapage de 16 milliards du déficit – 20Minutes

La France est dans le rouge. Et la situation pourrait encore s'aggraver. Plus dynamiques que prévu, les dépenses des collectivités, couplées à des recettes moindres qu'espérées pour l'Etat, pourraient en effet pousser le [déficit public](#) à 5,6 % du [PIB](#) cette année, voire 6,2 % en 2025.

Dans une lettre adressée lundi soir aux rapporteurs généraux et aux présidents des commissions des Finances des deux assemblées, le ministre démissionnaire des Finances [Bruno Le Maire](#) et le ministre démissionnaire délégué aux Comptes publics Thomas Cazenave s'inquiètent de l'« augmentation extrêmement rapide des dépenses des collectivités ». Ce surcroît de dépenses pourrait « dégrader les comptes 2024 de 16 milliards d'euros par rapport » à la trajectoire de déficit envoyée à Bruxelles au printemps. Et pourtant déjà abaissées de « près de 30 milliards d'euros », les prévisions de recettes fiscales pourraient par ailleurs ne pas être atteintes.

Un peu mieux sur la croissance attendue

S'agissant des prévisions macroéconomiques, le gouvernement table désormais sur une croissance de 1,1 % en 2024, contre 1 % anticipé jusqu'ici, en raison d'un « acquis de croissance à mi-année 2024 plus élevé qu'anticipé et une prévision d'accélération de la croissance au 3e trimestre ». « Il revient au prochain gouvernement de modifier le cas échéant les éléments préparés, à la fois en matière de recettes et de dépenses », écrivent-ils. Le gouvernement démissionnaire prépare en effet pour son successeur un budget 2025 « réversible » sur la base de dépenses de l'Etat strictement équivalentes à celles de 2024, 492 milliards d'euros, mais réparties différemment.

Le président de la Commission des Finances de l'Assemblée, [Éric Coquerel](#) (LFI) a indiqué lundi soir que, parmi les documents reçus de Bercy,

« un tableau de synthèse des budgets prévus à ce stade pour chaque ministère » montre que « seuls les budgets dédiés à la défense et à la sécurité augmenteront plus vite que l'inflation » l'an prochain.

A l'inverse, « les politiques les plus touchées devraient être l'aide publique au développement (-18 % sans tenir compte de l'inflation), le sport (-11 %), l'agriculture (-6 %), l'outre-mer (-4 %), l'écologie (-1 %) et la santé (-0,8 %) ». Le travail (+ 1 %) et l'éducation nationale (+ 0,5 %) « seront également concernés par une baisse de moyens », puisque l'augmentation des crédits prévus est inférieure à une inflation prévisible autour de 2 % l'an prochain.

* * *

La Cour des comptes européenne s'inquiète des retards du plan de relance post-Covid – Le Figaro

DÉCRYPTAGE - Sur les 724 milliards de ce plan d'aide massif européen, moins d'un tiers avait été utilisé par les États fin 2023 et encore moins distribué aux bénéficiaires finaux.

À l'aube du second mandat d'Ursula von der Leyen à la tête de la Commission européenne, la Cour des comptes de l'Union dresse un bilan à mi-parcours de l'une de ses grandes réalisations : le fonds de relance post-Covid de 800 milliards d'euros. Un plan massif d'aide aux États affectés par la pandémie, impulsé par Emmanuel Macron et Angela Merkel, adopté à l'été 2020 et axé, pour la première fois, sur un emprunt mutualisé. Alors que l'injection de ces fonds doit s'étaler jusqu'à 2026, la Cour des comptes européenne s'inquiète, dans un rapport publié lundi, de retards dans la mise en œuvre et de la diffusion de ces fonds considérables dans l'économie réelle.

Sur l'enveloppe totale de 800 milliards d'euros, l'essentiel, 724 milliards d'euros, concerne la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR), visant à aider les États à accélérer la transition climatique et la numérisation de l'économie par des subventions et des prêts. Sur cette somme, dont le déboursement doit s'étaler entre 2021 et 2026, moins d'un tiers (213 milliards) avait été versé aux États à la fin 2023, selon le rapport. « *Les trois premières années ont été marquées par des retards dans le décaissement des fonds et dans la mise en œuvre des projets* », pointe le document.

«On peine à comprendre qui est le bénéficiaire final»

Les auditeurs européens s'inquiètent du risque que, les retards s'accumulant, les objectifs du fonds ne soient pas atteints et que les États reçoivent des aides sans en faire bon usage. Selon ses calculs, seule la moitié des fonds reçus aurait, à ce stade, touché les utilisateurs finaux. D'ailleurs, « *on peine parfois à comprendre qui est le bénéficiaire final* », note Ivana Maletic, membre de la Cour des comptes qui a supervisé le rapport, pointant que les fonds restent parfois bloqués au sein d'une administration ou d'un établissement financier public ou privé.

« *Nous travaillons en étroite collaboration avec les États membres pour soutenir leur absorption rapide et efficace des fonds du FRR, notamment pour garantir que les fonds parviennent aux citoyens et aux entreprises le plus rapidement possible* », a réagi la Commission dans un communiqué qui juge le rapport de la Cour des comptes « *globalement positif* ».

À cet effet, l'exécutif bruxellois avait mis en place un système assez complexe de baromètre de l'avancement du plan de relance décliné dans chaque pays. Les décaissements annuels ou bisannuels de l'aide sont conditionnés à la mise en œuvre de « jalons » et de « cibles » définis pour qualifier les réformes et investissements décidés d'un commun accord entre l'État membre et Bruxelles. Il peut s'agir d'isolation thermique de bâtiments, de création de lignes de chemin de fer, d'investissements énergétiques, de numérisation d'administrations ou d'entreprises ou de réformes sociales.

L'exécution concrète de ce dispositif varie beaucoup d'un État à l'autre. La France figure parmi les « bons élèves », avec 60 % des fonds alloués (40 milliards d'euros au total) perçus fin 2023 (76 % fin juin 2024) et 53 % des objectifs fixés remplis. C'est en partie le fait d'une administration nationale et territoriale bien huilée. C'est moins le cas en Italie, qui a reçu 46 % de son énorme enveloppe de 195 milliards d'euros, mais atteint seulement 34 % de ses jalons, notamment en raison d'un déficit de compétences locales pour mettre en place les investissements ou les réformes sur le terrain. Cela a donné lieu à des tensions entre Bruxelles et le gouvernement de Giorgia Meloni. Son ministre de l'Économie, Giancarlo Giorgetti, ironisait cet été sur un mécanisme « *qui ressemble aux plans quinquennaux de l'Union soviétique* ».

Jusqu'à 10 % du PIB de certains États

La réussite du plan de relance post-Covid est essentielle pour Ursula von der Leyen. D'abord, parce qu'il définira en grande partie le bilan de son premier mandat. Ensuite, parce qu'elle ambitionne précisément de s'inspirer de son fonctionnement pour lier à des résultats concrets les subventions européennes aux États membres dans le cadre du prochain budget pluriannuel de l'Union, pour la période 2028-2035. Ce sera l'un des dossiers chauds de son second mandat, objet d'intenses tractations entre les Vingt-Sept.

Les difficultés de réalisation du plan de relance dépendent en partie de son impact sur les économies respectives. Pour une dizaine d'États (Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Suède...) les fonds représentent moins de 1 % de leur PIB. Pour d'autres, dont la Bulgarie, la Croatie, ou la Grèce, l'aide exceptionnelle de l'UE pèse près de 10 % de la richesse annuelle produite. Une manne extraordinaire, qui peut se révéler

proportionnellement lourde à déployer. « *L'un des objectifs de ce plan était de fournir des moyens rapidement aux États membres pour relancer leur économie après le Covid. C'est positif. Mais il faut s'assurer que cet argent atteigne bien les objectifs fixés, le verdissement et la numérisation des économies, et ne soit pas uniquement de la liquidité budgétaire* », prévient Ivana Maletic, de la Cour des comptes de Luxembourg.

Sa crainte : qu'avant la date limite de 2026, les États se ruent pour réclamer les derniers versements auxquels ils peuvent prétendre, sans déployer les projets associés. La Cour estime qu'il vaudrait mieux, si besoin, étendre les délais pour s'assurer de la bonne utilisation de ces moyens.

* * *

Impôts : ces dossiers fiscaux en suspens depuis la dissolution – Les Echos

Faute de gouvernement de plein exercice, aucune décision n'a été prise concernant les impôts cet été. Le futur gouvernement aura fort à faire entre les projets de nouvelles taxes inabouties, la réévaluation incertaine des barèmes pour 2025 ou les nombreuses niches fiscales arrivant à expiration fin décembre.

Les citoyens sont légitimement inquiets de [l'absence de gouvernement de plein exercice](#) depuis le début de l'été. Les contribuables peuvent l'être aussi. De nombreux sujets fiscaux sont en jachère - qu'il s'agisse de dispositifs arrivant à expiration en fin d'année, de projets de nouvelles taxes ou simplement de la révision des barèmes en vigueur.

• Deux nouvelles taxes dans les limbes

La question la plus urgente concerne deux taxes que le gouvernement sortant voulait mettre en place rétroactivement, dès cette année. Pour tenter de respecter la trajectoire budgétaire ramenant le déficit public à 5,1 % du PIB en 2024, Bruno Le Maire avait expliqué début juillet miser sur une taxe sur le chiffre d'affaires des producteurs d'énergie (pour 2,5 à 2,7 milliards d'euros) et une taxe sur les rachats d'actions des entreprises cotées (pour 200 à 300 millions d'euros).

Les projets de loi en ce sens sont écrits, selon le ministère de l'Economie, mais encore faudrait-il un nouveau gouvernement pour s'en saisir et une majorité au Parlement pour les voter. De quoi faire trépigner les entreprises concernées et

donner quelques sueurs froides à Bercy, où [la faiblesse des rentrées fiscales](#) à ce stade rend cette manne plus nécessaire que jamais.

• **L'épineuse question des barèmes**

L'an dernier, Bercy avait indiqué que le manque à gagner pour les finances publiques avoisinait 6 milliards d'euros. Un nouvel exécutif pourrait être tenté de récupérer tout ou partie de ce magot, même si l'enjeu sera moindre cette fois, en raison du ralentissement de l'inflation. « Il n'y a aucune obligation de réévaluer le barème de l'impôt sur le revenu », rappelle Eric Ginter, avocat fiscaliste au cabinet Altitude.

Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. « Le barème de l'IR est souvent l'arbre qui cache la forêt des seuils non revalorisés », pointe Philippe Bruneau, le président du Cercle des fiscalistes. Depuis son instauration il y a dix ans par exemple, [la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus](#) (CEHR) a conservé ses paramètres initiaux (3 % au-delà de 250.000 euros, 4 % au-delà de 500.000 euros). Il en va de même pour les abattements sur les donations et successions, [très débattus lors de la campagne des législatives](#) et qui n'ont pas fait l'objet de réévaluations régulières pour tenir compte de l'inflation.

• **Des niches fiscales sur la sellette**

L'autre dossier fiscal explosif est celui des niches dont il faut décider du devenir. Certaines sont contestées de longue date, comme la niche fiscale dite « Airbnb » pour les locations de tourisme de courte durée, rabotée « par erreur » dans le budget l'an dernier. Le nouveau régime (bien moins favorable avec un abattement limité à 30 % des revenus locatifs dans la limite de 15.000 euros) ne s'est pas appliqué cette année par décision de Bercy, mais il entrera en vigueur au 1^{er} janvier, à moins que le futur gouvernement ou les parlementaires n'en décident autrement. La députée Annaïg Le Meur, auteure d'un rapport et d'une proposition de loi sur le sujet, espère bien [faire voter très rapidement un texte plus restrictif](#).

De nombreux dispositifs dérogatoires avantageux arrivent par ailleurs à expiration en fin d'année. C'est notamment le cas du « Pinel », qui permet de défiscaliser une large part de ses investissements locatifs. Il a été largement réduit depuis deux ans, et son extinction était prévue. Mais les professionnels espéraient bien que le gouvernement lui trouve un successeur, alors que tout [le secteur immobilier est sinistré](#).

De la même façon, de nombreuses autres niches sont menacées : le crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise, la réduction d'impôt Loc'Avantages, le crédit d'impôt innovation pour les PME, l'abattement sur la plus-value sur l'actif professionnel lors du départ en retraite du chef d'entreprise, les exonérations applicables aux entreprises installées en zones franches urbaines, le crédit d'impôt au titre des dépenses de remplacement pour congé de certains exploitants agricoles... A défaut de reconduction dans les prochaines semaines, ces mécanismes avantageux s'éteindront au 31 décembre.

Sébastien Dumoulin

* * *

Banques : les pistes de l'Europe pour éviter la réédition de la crise américaine de 2023 – Les Echos

Un document de recherche du Comité européen du risque systémique (CERS) - une entité présidée par Christine Lagarde - envisage un durcissement de la surveillance de la liquidité des banques en Europe. Ces réflexions interviennent dans la foulée de la chute de Silicon Valley Bank et de Credit Suisse, l'an dernier.

[A crise américaine](#), réflexion... européenne. Un peu comme au lendemain de la grande crise financière de 2007-2008 - déclenchée par de graves imprudences en matière de titrisation aux Etats-Unis - un durcissement des règles est à présent envisagé sur le Vieux Continent, à la fois dans la zone euro et en Suisse, qui a vécu dans la douleur la reprise en urgence de Credit Suisse par UBS.

Du côté de l'Union européenne, [le Comité européen du risque systémique \(CERS\)](#), une entité destinée à surveiller les risques financiers et présidée par la présidente de la BCE Christine Lagarde, a lancé ses propres pistes de réflexion, dix-huit mois après la chute de Silicon Valley Bank (SVB). Touché par une panique bancaire, cet établissement californien spécialisé dans les start-up avait été balayé après s'être mal protégé contre la hausse des taux. Le « bank run » (retrait massif des dépôts par les clients) le plus rapide de l'histoire avait été accéléré par [le rôle inédit des réseaux sociaux](#) dans la propagation de la panique. Avant que ce climat d'inquiétude n'entraîne la chute de Credit Suisse, déjà plombé par des scandales à répétition.

Le document du CERS « ne constitue pas nécessairement sa position officielle ou celle de ses membres », prévient l'entité qui estime tout de même qu'il serait bon de serrer quelques boulons pour éviter une crise de liquidité pour les banques

européennes. En Suisse, les autorités paraissent décidées à durcir le ton, a encore insisté Stefan Walter, le patron de la Finma (le gendarme bancaire local), dans un récent entretien au « Handelszeitung ».

Plus de transparence dans les portefeuilles

Du côté du CERS, parmi une dizaine de leviers évoqués - certains sont jugés « ni souhaitables, ni faisables » -, l'institution met en avant une série d'améliorations. L'une des pistes serait de demander aux banques de déclarer chaque semaine - et non plus chaque mois - leur situation de liquidité.

Autre option, permettre aux superviseurs - de façon confidentielle - d'accéder à une vision dite « mark to market » (consistant à valoriser un actif à sa valeur de marché, NDLR), du portefeuille d'obligations de l'établissement. Avec la hausse des taux en 2022-2023, ces portefeuilles détenus par les banques pour placer leurs liquidités ont perdu de leur valeur, engendrant des pertes latentes qui n'apparaissaient pas forcément dans les comptes. « De manière cruciale, ces pertes latentes ne se reflétaient pas dans les ratios prudentiels » de SVB ou de Credit Suisse, elle aussi emportée l'an dernier, soulignent les auteurs du rapport.

D'autres réflexions visent à « [recalibrer](#) » [les exigences en liquidités](#) , et à mieux incorporer les fragilités d'accès aux liquidités dans l'examen d'un groupe bancaire : de telles fragilités pourraient aboutir à une hausse des réserves en fonds propres que doit obligatoirement détenir un établissement.

A quel niveau et à quel rythme »

Reste à savoir à quel niveau (dans la loi, ou simplement dans les pratiques de supervision) et à quel rythme l'Europe pourrait se saisir de ce document. Le bloc sort à peine d'une séquence de réglementation très intense, liée à la traduction en droit européen [des accords de Bâle 3, signés en 2017](#). Ces derniers ne portaient pas sur le risque de liquidités, mais plutôt sur le calcul des risques pris par une banque lorsqu'elle prête ou lorsqu'elle investit.

Du côté helvétique, les réflexions vont au-delà de cette question des liquidités, puisque la Finma estime avoir un droit de regard sur les modèles économiques des établissements, même en l'absence de crise aiguë. « Une supervision efficace exige que la Finma soit autorisée à interdire des modèles d'entreprise dans des cas extrêmes ou à effectuer des changements dans une entreprise en activité, afin de garantir la résolution [la capacité à restructurer, NDLR] d'une banque d'importance systémique en cas de crise », a estimé Stefan Walter.

A l'échelle mondiale, les superviseurs sont entrés dans une phase de coopération marquée par un affaiblissement du multilatéralisme. Le cadre de Bâle 3 doit entrer en vigueur progressivement entre 2025 et 2028, alors que la situation reste pour l'heure bien plus floue aux Etats-Unis, où l'adaptation de Bâle 3 n'est pas finalisée et a suscité des levées de boucliers. En attendant d'y voir clair, l'Europe a décidé de décaler d'un an un volet de la réforme touchant aux risques pris par les banques sur les marchés.

Edouard Lederer

* * *

Le gaz au coeur de négociations tendues entre l'Europe, l'Ukraine et la Russie – Les Echos

Le contrat de transit liant l'Ukraine au groupe russe Gazprom prend fin au 31 décembre. Comme en 2019, un nouvel accord pourrait être signé dans les derniers jours de l'année. Chacun y a intérêt mais personne ne veut dévoiler ses cartes trop tôt.

La partie de poker menteur peut encore durer trois mois. Après l'officialisation par Volodymyr Zelensky que l'Ukraine ne reconduira pas le contrat de transit la liant à Gazprom, les négociations vont bon train pour continuer de fournir la demande européenne en gaz au-delà du 31 décembre, date à laquelle se termine le contrat.

Celui-ci avait été signé [dans les derniers jours de 2019](#), pour une durée de cinq ans, entre l'opérateur russe Gazprom et les transporteurs publics ukrainiens Naftogaz et GTSOU. Malgré le déclenchement de la guerre et [la baisse drastique des livraisons de gaz russe à l'Europe](#), le gazoduc qui relie la Russie à l'Europe via l'Ukraine continue d'être utilisé pour livrer plusieurs pays de l'Est, en particulier l'Autriche, la Hongrie et la Slovaquie.

Les flux gazeux entre la Russie et l'Europe ont même augmenté de 19 % depuis le début de l'année, par rapport à 2023. « Si ces pays ont demandé plus de gaz russe alors que leur consommation totale baisse, c'est parce que le gaz russe est moins cher », explique Thierry Bros, professeur à Sciences Po.

Gazprom sur un fil

Une hausse des volumes qui se retrouve dans les résultats de Gazprom. Alors que le géant russe avait terminé l'année 2023 sur une perte nette, il est repassé dans le vert sur les six premiers mois de 2024 grâce à la hausse des flux vers l'Europe et la Chine - avant de connaître de nouvelles difficultés en août avec l'offensive ukrainienne sur le territoire russe, qui a perturbé les livraisons sur le gazoduc.

Toute la question est donc de savoir si l'Europe, qui n'a pas pris de sanctions envers le gaz russe, veut - ou peut - se passer de celui-ci. Le gaz transitant par l'Ukraine représente aujourd'hui 5 % de la demande européenne. Se passer de ces quantités ferait de nouveau flamber des prix du gaz qui ont déjà été en surchauffe ces derniers mois, à cause du contexte international et des installations en maintenance (le prix du TTF, l'indice de Rotterdam, a augmenté de plus de 50 % en six mois). L'objectif aujourd'hui affiché en Europe est d'être complètement indépendant du gaz russe en 2027.

Différentes routes possibles

Plusieurs options sont envisagées. L'Europe conduit ainsi, depuis plusieurs mois, des négociations avec l'Azerbaïdjan, qui est prêt à doubler ses exportations vers l'Union européenne d'ici à 2030. Le gaz azéri pourrait transiter par la Turquie, mais les capacités de Turkstream sont limitées et le hub gazier poussé par Ankara mettra du temps à se mettre en place.

Il est aussi envisagé de faire transiter le gaz azéri par la Russie, puis l'Ukraine. L'itinéraire final resterait le même, c'est donc uniquement la provenance qui changerait. Or Moscou s'est toujours opposé à cette solution et il y a peu de chances que le Kremlin l'accepte cette fois.

Pourtant, tout le monde a intérêt à trouver un accord. A commencer par Gazprom, qui ne peut pas se couper du marché européen. La compagnie russe doit vendre pour 21 milliards de dollars de gaz par trimestre, selon les estimations de Thierry Bros, pour générer des profits. « En 2021, le Kremlin pouvait se passer de l'avis de Gazprom. La situation est très différente aujourd'hui, car il y a un enjeu d'emploi », ajoute-t-il. Alors que l' [économie russe est dans une position critique](#) , une vague massive de licenciements chez Gazprom pourrait engendrer une situation sociale explosive.

La situation de Gazprom s'est encore compliquée avec la prise de la station de mesure de Soudja par l'armée ukrainienne, début août. Une station par laquelle

passent toutes ses exportations vers l'Ukraine. « Gazprom ne peut plus faire confiance au système qui certifie et détaille une grande partie de ses exportations et donc de ses revenus », écrit dans une note Sergiy Makogon, du Center for European Policy Analysis. Or la compagnie n'a pas déclaré le cas de force majeure, par lequel il pourrait se soustraire à ses engagements. La preuve, selon lui, qu'il ne peut pas se passer de ce marché.

Un scénario alternatif ?

L'Europe, elle, attend 2027 pour que de nouvelles capacités de gaz naturel liquéfié (GNL) aux Etats-Unis ou au Qatar apportent des marges de manoeuvre au marché mondial. Les surplus pourraient servir à pallier l'arrêt complet des approvisionnements russes, mais en attendant, Bruxelles doit trouver une solution.

Dès lors, un autre scénario se dessine, poussé par les pays d'Europe de l'Est. Ceux-ci ont évoqué la formation d'un consortium qui pourrait récupérer le gaz russe, en propre, à la frontière russo-ukrainienne côté russe, puis le réexpédier vers l'Europe en passant par l'Ukraine. Une réunion a été tenue en fin de semaine dernière entre le patron de Gazprom, Alexey Miller, et le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijarto.

Dans ce scénario, l'Ukraine n'aurait plus de contrat de transit, le gaz ne serait que « transporté » sur son territoire. A ce titre, Kiev toucherait encore des commissions. La cargaison ne serait plus russe, mais européenne. L'avantage serait alors de conserver des prix relativement bas. Et de sauver la face pour tous les protagonistes...

Nicolas Rauline

La Turquie pourrait rejoindre les BRICS – Le Monde

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, dont la demande d'adhésion à l'Union européenne reste au point mort, avait déjà manifesté son intérêt pour ce groupe de pays émergents comprenant notamment la Chine et la Russie. Il s'agit du premier membre de l'OTAN à postuler auprès de ce club informel, ce qui agace les Occidentaux.



Le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, lors d'une remise de diplômes à l'Académie navale d'Istanbul, le 31 août 2024. MURAD SEZER / REUTERS

Les efforts de l'Union européenne (UE) et des Etats-Unis auront été vains. Ankara a officiellement demandé à rejoindre le groupe des BRICS, acronyme en anglais pour ses premiers membres (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), malgré les réticences des capitales occidentales. La Turquie deviendrait ainsi le premier membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à intégrer ce club informel de pays du Sud, souvent considéré comme une solution de rechange au G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), lui-même bientôt dépassé en matière de PIB par les BRICS. L'information, révélée lundi 2 septembre par l'agence Bloomberg, citant des sources proches du dossier, n'a été ni confirmée ni infirmée par le ministère des affaires étrangères et la présidence turque.

A plusieurs reprises dans le passé, le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, avait exprimé son intérêt pour une adhésion aux BRICS, mais aucune discussion formelle n'avait eu lieu jusqu'à ces derniers mois. C'est sa participation au sommet de Johannesburg, en Afrique du Sud, en 2018, qui avait, dans un premier temps, attiré l'attention. L'accélération du processus d'adhésion de la Turquie est devenue, elle, nette à partir de la fin de l'année 2023.

A l'époque, les BRICS viennent d'annoncer leur intention de doubler le nombre de leurs membres, en invitant notamment l'Egypte, l'Iran et les Emirats arabes unis. Côté turc, plusieurs signaux d'Ankara laissent alors clairement deviner une volonté de rapprochement. On évoque l'invasion russe en Ukraine et les dissensions avec les autres membres de l'OTAN après que la Turquie a maintenu des liens étroits avec Moscou, de même que le soutien indéfectible des Occidentaux au gouvernement israélien de Benyamin Nétanyahou dans sa guerre à Gaza, en porte-à-faux avec les positions du gouvernement islamo-nationaliste de

M. Erdogan. Et puis il y a cette musique qui ne cesse alors de monter à Ankara, reprochant aux Européens l'absence de progrès dans sa tentative d'adhésion à l'UE.

Le 3 juin, le ministre des affaires étrangères, Hakan Fidan, [lors d'une visite à Pékin](#) – la plus importante d'un officiel turc en Chine depuis 2012 – est interrogé sur la volonté de son pays de rejoindre les BRICS. « *Nous aimerions, bien sûr. Pourquoi pas ?* », a-t-il promptement répondu. Le propos est salué, dès le lendemain, par Moscou, qui affirme par la voix du porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, que la Russie accueille favorablement le souhait de la Turquie et que le sujet sera sur la table lors de la rencontre des BRICS à Nijni Novgorod (Russie) les 10 et 11 juin.

Ankara réalise plus de la moitié de ses échanges annuels avec l'UE

A peine quelques jours plus tard, M. Fidan a tenu à préciser : « *Les BRICS sont une organisation qui accroît la diversité des approches, des identités et des politiques dans le système économique mondial.* » Un propos qui rejoint les positions maintes fois évoquées par la diplomatie turque, adepte d'une politique étrangère à « 360 degrés », refusant de favoriser « *une option, un acteur, une région ou un pays en particulier par rapport à d'autres* », comme le martelait en son temps Ibrahim Kalin, l'ancien proche conseiller du président, aujourd'hui patron des services secrets.

L'intérêt d'Ankara pour un groupe économique de pays dits « émergents » dirigé par la Chine et la Russie a fait évidemment sourciller les capitales européennes. Au site d'information *Middle East Eye*, un haut fonctionnaire turc avait alors admis que la Turquie était attirée par les BRICS parce qu'ils n'exigent pas d'engagements ou d'accords politiques ou économiques. « *Les BRICS ne sont pas là pour remplacer l'OTAN ou l'UE*, a-t-il souligné. *Toutefois, le blocage du processus d'adhésion à l'UE nous incite à explorer d'autres plates-formes économiques. Nous aimerions faire partie de toutes les plates-formes multilatérales, même si elles n'ont qu'une faible chance de nous être bénéfiques.* »

A l'exception de la Chine, la Turquie n'a pas d'échanges commerciaux significatifs avec les autres pays des BRICS. [Le pays, englué dans une grave crise financière et une spirale inflationniste](#), réalise encore plus de la moitié de ses échanges annuels avec l'UE. C'est pour cette raison que Hakan Fidan a cru bon de rappeler, fin août, que le rapprochement avec Bruxelles restait « *un objectif stratégique* » pour Ankara, après avoir participé à une réunion informelle avec ses homologues européens pour la première fois depuis cinq ans. « *La relance des liens entre la Turquie et l'UE sera bénéfique pour tous* », a-t-il ajouté.

Une déclaration aussitôt nuancée par le président Erdogan, samedi 31 août. A l'Académie militaire d'Ankara, le chef de l'Etat a déclaré que son pays ne pouvait atteindre « *son objectif en se tournant uniquement vers l'Occident* ». Et de préciser : « *La Turquie peut devenir un pays fort, prospère, prestigieux et efficace s'il améliore simultanément ses relations avec l'Est et l'Ouest. Toute autre méthode ne profitera pas à la Turquie, mais elle lui nuira.* »

La poursuite de l'élargissement des BRICS devrait être discutée lors d'un sommet qui se tiendra à Kazan, en Russie, du 22 au 24 octobre. La Malaisie, la Thaïlande et l'Azerbaïdjan, proche allié de la Turquie, figurent parmi les autres pays désireux de rejoindre le groupe.

* * *

JO Paris 2024 : D'où viennent les touristes qui ont le plus dépensé ? - Challenges

Pendant les JO, plusieurs moyens de paiement ont recensé la nationalité des touristes les plus dépensiers, les Américains en tête, selon Visa. Globalement, les dépenses ont été diversifiées et le secteur de la restauration a bénéficié d'un certain succès.

Les Jeux Olympiques de Paris ont attiré 11,2 millions de visiteurs entre le 23 juillet et le 11 août. Dont 1,7 million de touristes internationaux. Mais d'où viennent précisément ceux qui ont le plus dépensé ? Une question à laquelle des données recensées par le réseau de paiement *Visa* apportent des réponses. D'autant plus que le géant américain a renouvelé son partenariat exclusif avec le Comité international Olympique (CIO) jusqu'à 2032, lui garantissant l'exclusivité des paiements bancaires sur les sites olympiques. Ses données révèlent ainsi que, lors du week-end d'ouverture des JO, les Américains sont les touristes qui ont le plus dépensé, étant à l'origine de 29 % des paiements.

De nombreux paiements

Certes, les visiteurs en provenance des Etats-Unis sont ceux qui ont le plus fait chauffer leur carte bancaire. Mais les Japonais sont ceux dont les paiements sur le sol français ont le plus augmenté sur cette période, par rapport à l'année dernière (+ 129 %). Bien que moins importante, cette tendance a aussi touché les Brésiliens, qui ont accru leurs dépenses de 33 %.

Des paiements plus nombreux, qui ont fait les bonnes affaires de plusieurs types d'établissements. Les commerces de proximité parisiens ont constaté une augmentation de 26 % de leurs ventes auprès de détenteurs de cartes *Visa*, par rapport aux mêmes dates en 2023. Tandis que les réservations de vols à destination de Paris à l'approche des Jeux ont bondi de 39 %.

Ces dépenses plus importantes n'ont pas pour autant été cantonnées à la ville de Paris. A Saint-Etienne, autre ville hôte des Jeux, les paiements réalisés à travers *Visa* ont explosé le week-end du 26, 27 et 28 juillet 2024, comparé à celui de 2023 (+ 214 %). A Lille, ils ont été deux fois plus importants.

La gastronomie française félicitée

D'après d'autres données, cette fois-ci collectées par le moyen de paiement international *Wise*, ce sont les restaurateurs qui ont reçu la plus grosse part du

gâteau des dépenses des touristes. Du 26 juillet au 11 août, 17,6 % des paiements réalisés par ce biais sur le territoire français ont eu lieu dans des restaurants.

A ce sujet, l'application de paiement *Sunday*, destinée aux restaurants, a révélé quels touristes ont le plus dépensé dans ses restaurants franciliens partenaires. Résultat des courses : les Autrichiens arrivent premiers. Avec une moyenne de 33,61 euros déboursés par repas. Plus insolite, c'est un Suisse qui a réglé la note la plus salée de ces Jeux : 2 377 euros. Des Américains se sont acquittés de la deuxième addition la plus élevée (1 504 euros).

Générosité anglophone

L'épreuve des pourboires a toutefois été remportée par les Sud-Africains. Qui ont donné, en moyenne, 7,3 % du montant de l'addition. Un geste, habituel là-bas, réalisé deux fois sur trois. Les Américains, autres grands amateurs de « tips », arrivent en deuxième position avec des montants correspondant à 6,3 % de la valeur de l'addition.

Des gestes de générosité qui témoignent d'un engouement pour le savoir-faire gastronomique français. Également récompensé à travers les avis et notes laissés sur *Google*. Dans l'ensemble, les Américains ont attribué une note de 4,79 sur 5 aux restaurants fréquentés. Moins dépensiers, mais plus satisfaits, les Estoniens sont ceux qui ont le mieux crédité les services proposés : d'une note moyenne de 4,96 étoiles. De quoi redonner le sourire aux restaurateurs français, rassurés sur la qualité de leur service, tandis que beaucoup ont pâti d'un manque de fréquentation pendant les Jeux.

Méthodologie : *Visa* a consulté les données des paiements réalisés à Paris le 26, 27 et 28 juillet 2024 à partir de son réseau mondial *VisaNet*. *Wise* a recensé les transactions réalisées entre le 26 juillet et le 11 août. *Sunday* a analysé plus de 300 000 additions de restaurants franciliens entre le 26 juillet et le 11 août proposant ce moyen de paiement.

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2024](#) accompagné du paiement correspondant.